

Bowling de Châlons en Champagne

TOURNOI DOUBLETES MIXTE HANDICAP **Du 7 au 8 JUILLET 2018**

Ce tournoi national HANDICAP, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert à tous les joueuses et joueurs en règle avec celle-ci.

Le centre d'accueil est : CHALONS BOWLING
1 rue Michel Ménard
51000 Châlons en Champagne
tel 03 26 22 75 00

Plan d'accès, liste des engagés sur www.chalonsbowling.com

L'engagement est de 110€ par équipe (soit 55€ par joueur), à régler à l'ordre du BCC et à envoyer au bowling.

Chaque équipe devra être composée d'une femme et d'un homme.

Les engagements des équipes seront considérés comme fermes et définitifs, après réception d'un chèque de 110€ qui sera mis à l'encaissement à compter du 25 Juin 2018.

Le handicap (80% de la différence à 220) est calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à 80 par joueur. La moyenne prise en compte est lue dans le dernier listing applicable.

Le Directeur du tournoi est Mr François DEMIZIEUX.

Phase 1 : Éliminatoires

Chaque équipe effectuera 2 séries de 4 parties consécutives avec un décalage de 5 pistes vers la droite après la première série

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

Phase 2 : demi-finales

Les 16 premières équipes à l'issue des qualifications effectueront 2 séries de 3 parties **sans conservation des scores des éliminatoires** avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la 1^{ère} série.

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

Phase 3 : finale

Les 12 premières équipes à l'issue des demi-finales effectueront 2 séries de 3 parties **avec conservation des scores de la demi-finale** avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la 1^{ère} série. Le classement se fera sur les 12 lignes du dimanche (demi-finale + finale)

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif sera appliqué.

Pistes reconditionnées avant chaque tour

HORAIRES ELIMINATOIRES

Samedi 7 Juillet 2018
9H00 : Poule A : 16 équipes 2*4 lignes
13H30 : Poule B : 16 équipes 2*4 lignes
17H30 : Poule C : 16 équipes 2*4 lignes

HORAIRES DEMI-FINALE et FINALE

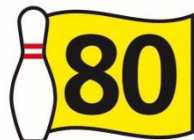
½ finale : dimanche 8 Juillet 2018 : 9H30 16 équipes 2*3 lignes

Finale : dimanche 8 Juillet 2018 : 13H30 12 équipes 2*3 lignes

Remise des récompenses : 16H30

2 Mixte handicap CHALONS EN CHAMPAGNE 7 et 8 Juillet 2018

Bilan financier



BILAN FINANCIER

Recettes : 48 équipes 110,00 €
sponsor 700,00 € Total : **5 980,00 €**

Dépenses : 1040 lignes à 3,00 € 3 120,00 €
Organisation + Trophées 54,80 €
Frais d'arbitrage 90,00 €
Inscription calendrier + homologation 215,20 €
Indemnités de déplacement 2 500,00 €
TOTAL **5 980,00 €**

Indemnités de Déplacement par doublette

1er	450 €	6ème	150 €
2ème	350 €	7ème	140 €
3ème	300 €	8ème	130 €
4ème	250 €	9ème	120 €
5ème	200 €	10 au 12ème	110 €

Meilleure moyenne scratch féminine éliminatoires : 50€ (à partager si égalités)

Meilleure moyenne handicap féminine éliminatoires non cumulable avec
meilleure moyenne scratch : 30€ (à partager si égalités)